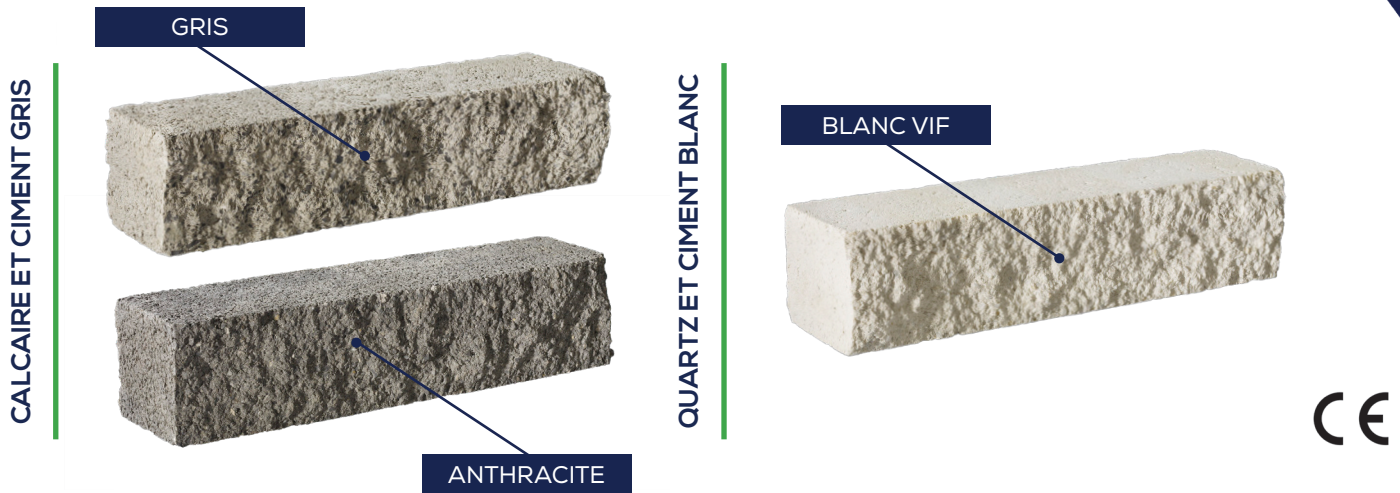


FICHE TECHNIQUE


Bio-inspiré - Circulaire - Local - Collaboratif

Maçonneries de parement pour murs intérieurs ou extérieurs.


TEXTE DE PRESCRIPTION

- Maçonnerie de blocs clivés CE (Bétorix®) composés de béton monocouche à base de **calcaire et ciment gris** ou **quartz et ciment blanc**, comportant un **agent hydrofuge** conformes aux normes NBN EN 771-3 et PTV 21-001.
- Classification en groupe pour la maçonnerie portante calculée selon PTV 21-001 : **groupe 1**.
- Classification en fonction du type de maçonnerie à laquelle ils sont destinés selon le PTV 21-001 : **type A1 + B1**
- Classification selon le niveau de confiance de la résistance à la compression d'après PTV 21-001 et NBN EN 771-3 : **catégorie I**.

 (Le texte de prescription complet est à télécharger sur www.roosens.com)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

L x h x e	fbm 7 (à 7 jours)	fbm 28 (à 28 jours)	ρ (kg/m ³)	ϵ (mm/m)	Cw,s (g/m ² .s)	Rw (dB)	Rf (h)	λ_{ui} (W/m.K)	λ_{ue} (W/m.K)	Groupe
39x09x09	15	20	2,2/ ≤2200	≤ 0,30	≤ 5	46	1	1,09	1,41	1

fbm : résistance à la compression moyenne normalisée
 ϵ : Variation dimensionnelle due au retrait et gonflement
 Rf : Résistance au feu
 λ : Valeur de la conductivité thermique du bloc (en conditions : i=intérieur, e=extérieur)

ρ : Classe de masse volumique sèche apparente du bloc
 Rw : Indice d'affaiblissement acoustique
 Cw,s : Coefficient absorption d'eau par capillarité

L x h x e	Poids/pce ^a (kg)	Pces/m ² (pces)	Consommation mortier (l/m ²) (l/m ³)	
39x09x09	7,34	25	19	207

a: poids de transport

Tolérance dimensionnelles de catégorie D3	Normes	Moyenne annuelle Roosens Bétons	Longueur / Largeur
	+1 / -3 mm	+1 / -3 mm	
Planéité des faces de pose	+1,5 / -1,5 mm	+1 / -1 mm	Hauteur
	≤ 2 mm	< 1 mm	Ecart

Résistance adhérence au cisaillement : 0.15 N/mm² pour mortier à usage courant
 Réaction au feu : Euroclasse A1
 Perméabilité vapeur d'eau : 5/15
 Substances dangereuses : NPd

Bloc à boutisse clivée disponible sur demande

V02/2023.01.01



RECOMMANDATIONS

- Les blocs seront livrés sur palette, protégés par une housse plastique et déchargés mécaniquement.
- L'état, la nature et la finition des blocs devront être contrôlés avant la mise en œuvre.
- Le choix de l'architecte, auteur de projet, sera prioritaire sur toute autre proposition émanant de l'adjudicataire, lequel est censé avoir tenu compte des exigences, précédemment mentionnées, lors du calcul de ses prix unitaires.
- Avant la mise en œuvre, des échantillons seront déposés au chantier par l'entrepreneur pour accord du Maître de l'ouvrage.
- La manutention des blocs doit se réaliser avec des précautions afin de ne pas les ébrécher.
- Les blocs seront prélevés dans plusieurs palettes afin de disperser harmonieusement les petites variations de teinte.
- Les blocs, stockés sur chantier à l'abri de salissures, ainsi que les maçonneries fraîchement exécutées seront protégées de la pluie. Ceci a pour but, d'une part, de diminuer le risque d'efflorescence et, d'autre part, d'éviter les coulées de mortier.
- En maçonnerie extérieure, à toute interruption de la coulisse, prévoir une membrane d'étanchéité bien relevée côté mur porteur. Prévoir également des ouïes d'évacuation de l'eau en partie inférieure ainsi que des ouïes d'aération en partie supérieure, les deux types sous forme de joints verticaux ouverts.